



**ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026**  
**BULLETIN D'INFORMATION DE JANVIER**

Bonjour chers parents,

L'équipe-école se joint à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux en cette nouvelle année et vous témoigner notre reconnaissance pour l'accompagnement quotidien de votre enfant dans son cheminement scolaire.

Merci de faire partie de notre belle et grande famille de l'école LaRocque!

Santé et bonheur pour cette nouvelle année!

Bonne lecture,

Marianne Dubé, directrice

**DATES IMPORTANTES**

Jeu­di 15 jan­vier :	Date li­mite pour don­ner votre com­man­de de viande
Mer­cre­di 21 jan­vier :	Soi­rée d'ins­crip­tions à l'école des Grands à 18h00
Jeu­di 29 jan­vier :	Ren­contre du conseil d'éta­blis­se­ment à 18h30
Ven­dre­di 30 jan­vier :	Jour­née pé­da­go­gique
Du 2 au 13 fé­vrier :	Pé­riode offi­cielle d'ins­crip­tion pour l'année scolaire 2026-2027

**RÉSERVER VOTRE SAC DE VIANDE**

**Le secteur de la boucherie du Centre 24 juin vous propose des viandes de qualité supérieure : préparées avec soin, emballées sous vide, congelées et offertes en portions économiques.**

L'école LaRocque vous offre ces sacs à **20 \$ seulement** (valeur réelle : 30 \$).

⚠ *Veillez noter que la viande n'est pas halal.*

✅ Des sacs **sans porc** sont disponibles.

Pour **20 \$**, vous recevez **2 kilos de viande**, emballés dans un sac de congélation à rapporter au secrétariat après réception.

**Réservez votre sac dès le jeudi 8 janvier !**

Vous recevrez prochainement une lettre de l'école par votre enfant. Complétez le coupon-réponse et retournez-le au secrétariat avec votre paiement de **20 \$, au plus tard le jeudi 15 janvier. Vous recevrez votre sac de viandes le 22 janvier.**

**INSCRIPTIONS : ÉCOLE DES GRANDS**

Nous sommes heureux de vous annoncer la mise en place d'un nouveau projet en collaboration avec le cégep de Sherbrooke et la Fondation W : l'École des Grands!

Ce programme parascolaire gratuit offre aux élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année un soutien aux devoirs ainsi qu'un éveil scientifique. Grâce à une relation de mentorat, des étudiantes et étudiants du cégep accompagnent les enfants dans leurs devoirs et leçons le samedi avant-midi, tout en leur faisant vivre des activités stimulantes en sciences et en programmation informatique. Les rencontres se déroulent dans les locaux et laboratoires du cégep.

Horaire des activités

Du 7 février au 2 mai, tous les samedis de 8 h 25 à 12 h 30.

Les mentors viendront chercher les élèves à l'école et se rendront ensemble au cégep en autobus urbain.

Un déjeuner sera offert, suivi des activités. Le retour à l'école est prévu vers 12 h 30.

Rencontre d'information obligatoire

**Les parents ou répondants des élèves intéressés sont tenus de participer à la rencontre qui aura lieu le 21 janvier à 18 h.** Nous y présenterons les modalités du projet et vous pourrez signer sur place les formulaires d'autorisation.

### PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE

La période officielle d'inscription et de réinscription pour l'année 2026-2027 se tiendra du 2 au 13 février 2026. **Il est important de vous inscrire ou réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, vous recevrez les directives de l'inscription en ligne dans les prochaines semaines. L'inscription se fera sur le [portail Mozaïk](#). Il sera primordial de respecter les délais.

#### Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2026-2027 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même signaler le départ de votre enfant dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option « Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke »
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

Pour connaître tous les détails et les nouveautés concernant l'inscription et l'admission, rendez vous au [www.cssrs.gouv.qc.ca/admission](http://www.cssrs.gouv.qc.ca/admission).

### PREMIÈRE INSCRIPTION (PRÉSCOLAIRE 4 ANS ET 5 ANS, PREMIÈRE INSCRIPTION AU CSSRS)

**Pour une première inscription au CSSRS, celle-ci se fait sur le portail Mozaïk.** Vous devrez déposer en ligne le certificat de naissance de votre enfant, deux preuves de résidence ([voir la liste des pièces reconnues](#)) et les documents d'immigration, s'il y a lieu.

Voici une vidéo pour vous aider: <https://youtu.be/vFKg2SAQKsk?si=k5CXKc9rMPttQ6L6>

S'il vous est impossible de procéder à l'inscription sur le portail Mozaïk, vous pourrez envoyer les documents requis par courriel à votre [école d'appartenance](#). Vous trouverez les documents requis ici :

<https://cssrs.gouv.qc.ca/inscription/admission-et-inscription/premiere-inscription>

**NB : Les nouveaux arrivants (première inscription dans le système scolaire québécois) doivent passer par la demande d'entrevue pour procéder à l'inscription.**

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 18h30 :

- Jeudi 29 janvier;
- Jeudi 26 mars ;
- Jeudi 30 avril;
- Jeudi 4 juin.

### RAPPEL : PAUSES ET JEUX À L'EXTÉRIEUR – ON PROFITE DE L'HIVER!

Même en période hivernale, les pauses et les jeux à l'extérieur sont extrêmement bénéfiques pour la réussite éducative de votre enfant, ainsi que pour son bien-être social, physique et psychologique. Afin de déterminer si les récréations auront lieu normalement, si elles seront écourtées ou si elles se dérouleront à l'intérieur, notre équipe prend toutefois en considération plusieurs facteurs (conditions météorologiques, niveau d'intensité des activités, etc.) et s'appuie sur les recommandations de la Société canadienne de pédiatrie et autres organismes gouvernementaux ([Aide à la décision lors d'une exposition au froid intense](#), [Charte des facteurs vents froids](#)).

Dans tous les cas, il importe que chaque enfant soit vêtu adéquatement pour aller à l'extérieur. Comme mentionné dans le code vestimentaire, durant la période d'hiver, le port de l'habit de neige complet est **obligatoire** (manteau, pantalon, tuque, mitaines et bottes). N'oubliez pas de bien les identifier!

Voici quelques autres recommandations :

- Assurez-vous que votre enfant puisse être vêtu de couches de vêtements pouvant être mis ou enlevés facilement. Par temps froid, il faut couvrir le plus de peau possible.
- Pensez à un chapeau ou une tuque qui couvre les oreilles. La plus grande partie de la chaleur corporelle est évacuée par la tête et les oreilles sont particulièrement sensibles aux engelures.
- Préférez les mitaines aux gants par temps très froid. Votre enfant pourra ainsi y replier les doigts pour les maintenir au chaud.
- Choisissez des bottes chaudes et imperméables qui laissent assez d'espace pour bouger les orteils et pour ajouter une paire de bas supplémentaire, s'il y a lieu.

Source : [https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/winter\\_safety](https://soinsdenosenfants.cps.ca/handouts/safety-and-injury-prevention/winter_safety)

## ACTIVITÉS PARASCOLAIRES – HIVER 2026



Les quatre écoles secondaires du CSSRS proposent aux élèves du primaire de commencer l'année 2026 en force grâce des activités parascolaires captivantes!

Il reste encore quelques places dans certaines activités parascolaires pour les élèves du primaire. Pour en savoir plus, consultez le <https://cssrs.gouv.qc.ca/activitesprimaire>

## CLIC-ÉCOLE : DISPONIBLE DÈS LE 6 JANVIER 2026 AU CSSRS

Destinée aux parents d'élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, l'application mobile Clic école vise à simplifier le quotidien des parents. Elle réunit l'ensemble des renseignements scolaires utiles au suivi scolaire de l'élève, tout en facilitant la collaboration avec l'équipe-école. Au courant de la semaine du 6 janvier, vous recevrez une communication pour savoir quand et comment télécharger l'application mobile Clic école et commencer à l'utiliser.

Pour en savoir plus : <https://cssrs.gouv.qc.ca/services/aux-eleves/clic-ecole>

# Clic école

## RAPPEL : EN CAS DE TEMPÊTE – INFO-ALERTE

**Mode veille** : Chaque jour, le CSSRS reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une tempête annoncée, si nécessaire.

**Avis d'ouverture ou de suspension des cours** : Afin de permettre à la Direction générale de prendre une décision éclairée et rapide concernant la suspension des cours et du transport scolaire, le CSSRS collecte les données dès 5 h le matin, en coordination avec plusieurs intervenants. La décision tient compte autant des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied.

👉 Pour tous les détails de cette procédure : <https://cssrs.gouv.qc.ca/services/a-la-communaute/info-alerte>



## CAMP DE JOUR POUR LES 6 À 12 ANS



### LA RELÂCHE ÉCLATÉE DU CENTRE SPORTIF DE L'UdeS – CAMP DE JOUR POUR LES 6 À 12 ANS

Faites vivre une semaine de relâche pleine d'aventures et de découvertes à vos enfants en les inscrivant au camp « La relâche éclatée » du Centre sportif du Campus principal de l'UdeS. Du 2 au 6 mars 2026, ils seront plongés dans un monde d'activités variées :

- Piscine
- Spectacle au Centre culturel
- Jeux collectifs et initiation à quelques sports
- Découverte de l'aïkido
- Après-midi Vert & Or
- Atelier artistique
- LÜ
- Et plus encore!

La période d'inscriptions se termine le **12 février 2026**. Faites vite! Les places s'envolent vite : [Inscrivez-vous dès maintenant](#)

## PROGRAMMATION JEUNESSE – SEMAINE DE RELÂCHE

Chers parents,

Voici quelques nouvelles du Centre Multi Loisirs Sherbrooke :

### RELÂCHE SCOLAIRE

Les activités de la semaine de relâche se dérouleront au 1010, rue Fairmount du 2 au 6 mars 2026. **Début des inscriptions le mardi 13 janvier dès 10 h**. Pour plus de détails, cliquez ici :

<https://loisirsherbrooke.com/programmation/jeunesse/relache-scolaire/> ou scannez le code QR de la publicité en pièce jointe.

### PROGRAMMATION JEUNESSE – HIVER 2026

Plusieurs places sont encore disponibles pour les enfants et les adolescent(e)s âgé(e)s de 5 à 17 ans (voir en pièce jointe un aperçu des activités). **Début des activités le 14 janvier**.

Cliquez ici pour consulter la programmation complète en PDF : <https://loisirsherbrooke.com/hiver2026/>

Cliquez sur le lien suivant pour accéder à notre plateforme d'inscription : <https://www.qidigo.com/u/Centre-Multi-Loisirs-Sherbrooke/activities/session>

Nos ateliers jeunesse **gratuits** se poursuivent également cet hiver du 17 janvier au 14 mars 2026 (congé le 7 mars) :

- **ruche d'art parents-enfants** (tous les samedis de 9 h à 11 h à la salle publique)
- **samedis entre nous – ateliers découverte** (jeux de société et bricolage libre tous les samedis de 9 h à midi à la salle publique)

Au plaisir de croiser les membres de votre famille au CMLS cet hiver!



## INSCRIPTION CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2026

Bonjour,

Il est déjà le temps de penser à l'inscription de votre enfant pour le **camp de jour de cet été**, particulièrement si votre enfant a besoin d'un **accompagnement pour des besoins particuliers. Vous avez jusqu'au 15 février 2026 pour inscrire votre enfant.** Pour ce faire, vous devrez vous créer un compte parent en suivant les étapes mentionnées sur MétaPRISME. Lorsque vous aurez rempli votre formulaire de demande de service, votre demande passera par le processus d'évaluation d'une demande (voir le document joint à la lettre).

Pour qu'une demande soit admissible à l'évaluation et analysée par le comité d'évaluation formé de représentants de la Ville de Sherbrooke, du CIUSSS de l'Estrie - CHUS et de l'organisme gestionnaire du camp de jour ciblé, elle doit remplir les exigences suivantes :

- Être résident permanent de la Ville de Sherbrooke;
- -Être âgé entre 5 et 14 ans. Plus précisément, l'enfant doit être âgé de 5 ans au 30 septembre et de 14 ans ou moins au 1er juin de l'année en cours et doit avoir, au minimum, une année scolaire de complétée;
- Avoir une incapacité physique et/ou intellectuelle et/ou des besoins d'encadrement particuliers nécessitant de l'assistance afin de maintenir sa présence au camp de jour;
- Être présent physiquement et se mêler activement à la vie sociale, donc aux activités et aux interactions qui se passent dans le groupe;
- Participer, prendre des responsabilités et respecter les mêmes règles que tous les membres du groupe;
- Se conformer au processus d'évaluation d'une demande (voir document en pièce jointe).

Nous vous joignons en pièces jointes des documents explicatifs pour procéder à l'inscription.

N'hésitez pas à contacter madame Samantha Poulin, psychoéducatrice, pour vous soutenir dans cette démarche si vous avez besoin d'aide.

### PROCESSUS D'ÉVALUATION D'UNE DEMANDE

